



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1216 _____ 26 novembre 2015

- **Publication des résultats définitifs de la présidentielle, malgré l'évidence de fraudes massives**
- **Au moins 30 morts et une dizaine de disparus dans des conflits armés à Jean Denis**
- **Choléra : Une tendance à l'augmentation du nombre de cas sur le territoire national**
- **Le RNDDH dénonce la tentative de Martelly de mettre sur pied une force armée**

>> Publication des résultats définitifs de la présidentielle, malgré l'évidence de fraudes massives

Le Conseil électoral provisoire (CEP) décide d'ignorer l'évidence de fraudes massives, déjà dénoncées au lendemain du scrutin du 25 octobre. Il a rendu publics, le 24 novembre, des résultats dits définitifs de la présidentielle. Ils placent le candidat Jovenel Moïse en tête avec environ 32 % des suffrages exprimés, devant Jude Célestin, avec environ 25%. Une vérification d'échantillons de procès-verbaux, le week-end dernier, a confirmé des fraudes massives en faveur du candidat Jovenel Moïse. Beaucoup d'organisations politiques qualifient de scandaleuse la décision de l'organisme électoral de proclamer des résultats « manipulés et irréguliers », qui ne reflètent point le vote du 25 octobre. Les candidats à la présidence, qui se sont regroupés sous le label de G8, annoncent la poursuite des actions de mobilisation pour porter le CEP à revenir sur de tels résultats. L'espace de résistance patriotique, qui comprend différents partis et organisations politiques d'opposition, se prononce pour la formation d'un gouvernement de transition. De nombreuses voix s'élèvent pour mettre en garde contre la crise politique qui se profile à l'horizon.

Comment le CEP parviendra à susciter la confiance pour organiser un deuxième tour, annoncé pour le 27 décembre, entre le candidat officiel Jovenel Moïse, du Parti Tèt Kale (PHTK) au pouvoir, et le candidat Jude Célestin de la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (LAPEH) ? Sur le terrain, Jovenel Moïse n'hésite pas à prétendre être le prochain président. Il a été traité de « voleur du vote populaire » lors d'une tournée, le week-end dernier, à New York. De forts soupçons pèsent sur l'utilisation des ressources de l'État au profit du candidat officiel. Malgré tout, la contestation dans les rues ne faiblit pas. Une série de manifestations sont projetées jusqu'à la fin du mois de novembre, surtout dans la capitale Port-au-Prince. Des craintes sont exprimées quant à la naissance d'une nouvelle crise, politique et post-électorale, aux multiples dimensions, avec la confiscation du vote populaire par les tenants du pouvoir, par des voies détournées et non démocratiques. Sont aussi évoqués les risques de possible répression musclée de la contestation politique, afin de continuer à faire perdurer un régime d'oppression sur la population.

>> Au moins 30 morts et une dizaine de disparus dans des conflits armés à Jean Denis

Correspondance Exalus Mergenat

Au moins 30 morts, une dizaine de personnes portées disparues et une quarantaine de maisons incendiées sont enregistrés dans des conflits armés à Jean Denis (Bas Artibonite) selon un bilan non exhaustif des autorités locales. La plupart des personnes sont mortes dans leurs champs, où elles ont été prises en otage par des assaillants de Barrage, aidés par certains bandits armés des localités de Jean Denis, comme Blain, Brisard et Grand Rac. Depuis le début du mois d'août, les habitants des localités Pitraïlle, Bain, Négriel,

Brisard, Labé, Remonsain, Coutette et Acacia, situées à Jean Denis dans la 1^{re} section communale de Petite rivière de l'Artibonite, ne cessent de subir l'assaut de ces bandits armés. Des tirs résonnent, jour et nuit, dans ces lieux, considérés comme « des zones de non droit », rapporte André Saint-Louis, un notable de Jean Denis. La dernière victime est un jeune haïtiano-américain, âgé de 23 ans et identifié sous le nom de Joseph Estimé. Cet homme a été pris en otage, puis décapité par un groupe de bandits armés, au moment où il se rendait à Labé,

le 17 novembre, pour visiter ses proches. Les bandits ont pris la fuite avec le cadavre, qui a été retrouvé, par la suite, près d'un cimetière de la localité Blain, suite à une intervention musclée, effectuée par les agents de l'Unité départementale pour le maintien d'ordre (UDMO). Pour l'instant, les localités de Jean Denis sont quasiment désertes. Près de 70% des membres de cette population rurale ont abandonné leur zone pour se réfugier chez des

proches à Saint-Marc. Une rencontre a eu lieu, le 24 novembre, au local du commissariat de police de Saint-Marc, entre des autorités de l'Artibonite et des membres des organisations de la société civile, des zones concernées, autour de l'insécurité qui fait rage dans les localités de Jean Denis. Un comité, composé de représentants des localités en conflit, a été mis sur pied pour assurer le suivi sur la question.

>> **Choléra : Une tendance à l'augmentation du nombre de cas sur le territoire national**

Le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) a décrété l'alerte rouge dans environ sept départements, avec la tendance à l'augmentation du nombre de cas de choléra dans le pays. Le choléra est encore bel et bien présent dans plusieurs départements, indique le coordonnateur national de la lutte contre le choléra au MSPP, le Dr. Donald François. Il encourage la stricte application des règles d'hygiène face au choléra, qui a déjà fait plus de 9000 morts depuis son introduction, en 2010, dans le pays, par des casques bleus népalais de la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). 26 décès et 2888 cas hospitalisés ont été enregistrés pour le mois de novembre. 2534 personnes ont été atteintes par la maladie, dont 2110 personnes hospitalisées et 24 décédées, durant le mois d'octobre. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, tente de rassurer Dr. Donald François, rapportant que des personnes sont atteintes de

choléra dans seulement 24 communes sur 149. Le manque d'eau potable, les faiblesses en assainissement et hygiène sont des problèmes majeurs, auxquels sont confrontées plusieurs communes. Les habitants consomment l'eau de puits ou de la rivière, et défèquent à même le sol, une situation qui contribue à l'augmentation des cas de choléra. Le MSPP a envoyé des équipes, composées de 10 personnes dans chaque département, pour réaliser ce qu'on appelle des cordons, afin de rencontrer les familles et leur recommander de respecter les principes d'hygiène. Sur la frontière d'Anse-à-Pitres, 15 décès et plus d'une soixantaine de personnes infectées du choléra ont été enregistrés du dimanche 25 octobre au jeudi 19 novembre, a confirmé à AlterPresse le directeur médical du centre de santé d'Anse-à-Pitres (Sud-Est), Dr. Lamartine Pierre-Fils.

>> **Le RNDDH dénonce la tentative de Martelly de mettre sur pied une force armée**

Le Réseau national de défense de droits humains (RNDDH) dénonce la tentative du président Joseph Michel Martelly de mettre sur pied une force armée dans le pays. Martelly, à lui seul, ne saurait décider de former un nouveau corps de sécurité publique, car « il ne s'agit pas d'une mince affaire, mais d'un sujet qui doit être mis en discussion », estime Pierre Espérance, le directeur exécutif du RNDDH. Lors d'une cérémonie de remise de diplômes à une trentaine de jeunes en génie militaire, revenant de l'Équateur, le mardi 17 novembre, Michel Martelly a déclaré qu'il compte former un nouveau corps de défense nationale avec ces jeunes professionnels. « Le président ne peut pas prendre une telle décision sans le Parlement. La Constitution n'a pas prévu qu'il y aurait un exécutif sans parlement », avance le RNDDH, soulignant combien « le moment choisi est tout bonnement inapproprié ». De plus, une telle décision, qui engage la nation entière, requiert d'abord l'approbation de la population. Le

fait que le Parlement soit dysfonctionnel ne pose aucun problème, à mettre sur pied un nouveau corps, puisque la Constitution de 1997 n'a pas été abrogée, considère, pour sa part, l'historien Georges Michel, interrogé par AlterPresse. Le gouvernement en place affiche une forte tendance à mettre sur pied des corps zéro tolérance ces derniers jours, relève le RNDDH, appelant la population à être vigilante pour que le phénomène des attachés et d'autres pratiques de répressions ne refassent plus surface. Le RNDDH en profite pour dénoncer, de nouveau, les agissements, auprès de la population, de la Brigade d'opération et d'intervention départementale (BOID), une récente unité au sein de la Police nationale. Une plainte a été déposée contre le directeur de la Police, Godson Orelus, et le directeur départemental de l'Ouest, André Jonas Vladimir Paraison, et consorts, suite à l'assassinat d'une quinzaine de personnes par des agents de la BOID à Cité Soleil, le 16 octobre.

A lire également :

- Élections : Des fraudes massives se confirment lors d'une vérification au Centre de tabulation (www.alterpresse.org/spip.php?article19245);
- Élections : Un sondage de sortie des urnes met en doute les résultats préliminaires officiels (www.alterpresse.org/spip.php?article19230);
- Élections : Manifestation contre le candidat officiel Jovenel Moïse à New-York (www.alterpresse.org/spip.php?article19243);
- Des industries de transformation de la canne à sucre seront opérationnelles en 2016 à Thomonde et à Maïssade (www.alterpresse.org/spip.php?article19250).